



ARRETE N° 297 V /2025
Réglementant la circulation sur la commune de Vouillé

Le Maire de la Commune de VOUILLE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6 ;

Vu le code de la route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ; livre I - 8^{ème} partie - signalisation temporaire ;

Vu la demande formulée par écrit le 29 octobre 2025 par RTL pour le compte d'EAUX DE VIENNE ;

Considérant qu'en raison de la **création d'une tranchée pour branchement eau potable et assainissement, route de Neuville (Vouillé)**, effectués par l'entreprise RTL pour le compte d'EAUX DE VIENNE, il y a lieu d'interdire momentanément la circulation sur cette voie ;

ARRETE

Article 1.- Du lundi 08 décembre 2025 au mardi 09 décembre 2025 inclus, date prévisionnelle de fin des travaux, la circulation sera interdite dans les deux sens de circulation.

Article 2.- La circulation sera déviée par la zone d'activités de Beauregard, la rue Raoul Mortier et la route de Poitiers.

Article 3.- La signalisation de restriction et de déviation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire.

La signalisation de restriction et de protection du chantier est à la charge et sous la responsabilité de RTL.

La signalisation de déviation est à la charge du maître d'ouvrage et sous la responsabilité de RTL.

Article 4.- Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5.- Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de Vouillé.

Article 6.- M. le Maire de la commune de Vouillé, M. le commandant de la brigade de gendarmerie de Vouillé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Vouillé, le 1^{er} décembre 2025

Éric MARTIN, *adjoint*



Mairie - 3 place François Albert – 86190 VOUILLE

Tél. 05 49 54 20 30

<http://www.mairie.vouille86.fr/> courriel : mairie@vouille86.fr